

S O M M A I R E

- La culture à l'endroit Leurs valeurs de la république. Patrick Buisson p. 2
- Actualité religieuse Rappel à Dieu de Sœur Agnès Sasagawa p. 14
- Homélie Sur Mc 7, 35 (11° après Pent./23° B) S aint Curé d'Ars p. 17
- Chrétiens en société Ecologie : nouveau dogme moral ? Benoît Rittaud p. 18
- Notre Histoire Un aspect de la bataille de la Marne Le Courier de la Manche p. 22
- Prière Litanies de l'Ange Gardien p. 23

Ll était une fois, il y a très longtemps, un brigand qui devait être pendu dans un royaume. La femme du roi fut prise de pitié et demanda la grâce du condamné. Les juges exigeaient une somme de mille ducats pour sa libération. Par amour de sa femme, le roi fournit huit cents ducats. La reine en ajouta cinquante. Les seigneurs complétèrent la somme mais il manquait toujours trois ducats. Alors que le bourreau se préparait à exécuter le jugement, on trouva la somme manquante dans la poche du condamné qui fut sauvé ».

Lla morale de cette histoire nous est donnée par son auteur, Charles Péguy dans 'le Mystère de la vocation de Jeanne d'Arc' :

“L’homme en péril d’être pendu, c’est vous, c’est moi, c’est l’humanité pécheresse : au jour du Jugement rien ne nous sauvera, ni la miséricorde de Dieu, ni l’intercession de la Vierge, ni les mérites des saints, si nous n’avons sur nous trois ducats de bonne volonté”.

LA CULTURE À L'ENDROIT

Leurs valeurs de la République permettent de faire disparaître la France, la nation, la patrie

| Patrick Buisson (+) *La Nouvelle revue universelle* n° 72, 2° trimestre 2023. |

« Supprimez tous les journaux, mais, en tête du décret qui les supprimera, mettez six pages de considérations libérales sur les principes. » Napoléon à Fouché

Qu'est-ce que la Convention ? La Convention est un régime insurrectionnel né d'un coup d'État contre la constitution de 1791, issu de la journée révolutionnaire du 10 août 1792.

Le nouveau régime s'appuie alors sur une assemblée élue en septembre 1792, avec un mode de scrutin indirect : on n'élit pas directement les conventionnels, il y a deux degrés. Sont exclus du corps électoral les contribuables, les paysans, les domestiques, les femmes... Bref, les deux tiers de la population. Le corps électoral est de 7 millions d'électeurs. Et sur ces 7 millions d'électeurs, seuls 700 000 iront voter : 10 % d'un corps électoral déjà extrêmement restreint !

Si l'on regarde les chiffres de plus près, on s'aperçoit d'autre chose, on voit que, dans la Commune insurrectionnelle de Paris, le 10 août 1792, sur 288 commissaires, il n'y a que deux ouvriers et artisans. Deux ! Et sur les 749 députés de la Convention, c'est la même statistique : deux ! La Révolution française est tout sauf prolétarienne.

D'ailleurs les bolcheviques qui vont s'en réclamer au moins pour une part, diront toujours que l'esprit de la Révolution fut petite-bourgeoise. Au moins, ils ne sont pas dupes !

Même si pour eux, nous le savons, la Convention reste une référence, nous verrons pourquoi. Marx lui-même ne s'y est jamais trompé, il a toujours désigné la bourgeoisie comme la caste évolutionnaire par excellence, il l'affirme à de multiples reprises.

La conclusion, très simple, que l'on peut en tirer est indiscutable. Là encore, nous sommes dans la leçon inaugurale de la Révolution et donc de la République : la Révolution française a été créée et imposée par le despotisme d'une minorité. D'une infime minorité ! 10% d'un corps électoral déjà extrêmement restreint. Elle ne cherchera plus, par la suite, qu'à maintenir le despotisme de cette minorité légale. Les lois révolutionnaires n'ont jamais exprimé la volonté générale, mais la volonté d'une infime minorité du pays.

La souveraineté parlementaire décrète sa primauté sur la souveraineté populaire

Quand on regarde comment les choses ont commencé, on s'aperçoit que tout a suivi un parcours parfaitement cohérent : dès le début tout se passe mal. ! La première chose que font les Etats Généraux, c'est de répudier les cahiers de doléances. On commence d'emblée par couper le lien avec le peuple. Puis on transforme l'Assemblée nationale en « assemblée constituante ».

Celle-ci, aussitôt réunie, quelle est sa première décision ? C'est d'interdire l'idée de mandat impératif. Qu'est-ce que c'est que le mandat impératif ?

C'est très simple : c'est une disposition par laquelle le mandataire (l'électeur) peut exiger du mandant (l'élue) de s'engager sur un certain nombre de points définis. Mais dans la démocratie française, c'est exactement l'inverse : l'élue ne s'engage à rien. Et la décision qu'il en sera ainsi est prise dès l'origine.

Le mandat impératif écarté, l'élue étant donc exonéré de la moindre obligation, la souveraineté du corps électoral se sera exercée uniquement... le jour du vote. Après, c'est fini, la souveraineté du peuple n'existe plus. C'est la base du libéralisme tel que l'abbé Sieyès le décria dans son fameux discours du 7 septembre 1789 devant les Etats généraux, un discours qui établit la souveraineté parlementaire aux dépens de la souveraineté populaire. Aussitôt, entre les deux, le cordon

est rompu. Ce point est indiscuté, ce sont des faits, des faits historiques. Donc cette souveraineté parlementaire établie au détriment de la souveraineté populaire signifie que, dès le départ, l'on congédie le peuple : on le suspecte de se comporter de façon immature, d'être incapable de jugement objectif, de céder à ses passions, etc. Depuis ce moment-là, notre démocratie représentative n'a plus pour souci que de « protéger » le peuple tantôt contre son immaturité, tantôt contre sa dangereuse prétention à exercer lui-même sa souveraineté. Jacques Julliard parle à ce propos de « démocratie substitutive ». J'ajouterai qu'il s'agit de la démocratie des démôlâtres qui n'a rien à voir avec la démocratie des démophiles, ce qui est facile à prouver.

Toute l'histoire de la République s'inscrit finalement dans un combat contre la démocratie des démophiles, Notre République ne s'est jamais souciée, à aucun moment, d'accomplir la volonté générale, mais plutôt d'en restreindre l'expression par des procédures d'exclusion ou neutralisation. En frappant, au gré des circonstances, les diverses catégories de population, la plupart du temps les plus modestes. Il y a là une constante, comme si, victime d'un suprême paradoxe, la démocratie pouvait se survivre qu'en manipulant le corps électoral. Il n'y a de démocratie représentative qu'à la condition que ces représentants aient confisqué le pouvoir, cette oligarchie fixant seule les règles du jeu et les modifiant en fonction des circonstances.

En fait, depuis cette période, le « souverain » n'a jamais été autre que captif, pour mot d'un politique de l'avant-guerre, André Tardieu, auteur d'un livre très intéressant, précisément intitulé Le Souverain Captif¹. A tous les stades de l'histoire, la République n'a jamais été autre chose qu'un cratos sans démos, un pouvoir sans le peuple. En 1795, par exemple, qu'est-ce qu'impose la constitution de l'an III, qui est à l'origine du Directoire? Le suffrage censitaire, qui va prévaloir pendant tout le XIX siècle, et qui revient à exclure de l'expression de la volonté générale les ouvriers, les artisans et les paysans – autrement dit ce que l'historien

¹Paru en 1936, réédité par Perrin en 2019, avec une préface de Maxime Tandonnet.

Jacques Chevalier appelait les classes laborieuses, considérées par le pouvoir comme des classes dangereuses.

A cela s'est ajoutée pendant longtemps l'exclusion des femmes, jusqu'à l'assemblée d'Alger en 1944. Alors que toutes les monarchies européennes leur avaient octroyé le droit de vote, nous étions le dernier régime à ne pas l'avoir fait. La République s'y refusait, au prétexte que les femmes étaient supposées être aliénées, dominées par le cléricisme et sujettes à des influences qui auraient nui aux intérêts de la République. Le parti radical a en effet été le dernier bastion du machisme parlementaire.

La Révolution contre les femmes

À propos des femmes, je voudrais introduire ici une incise d'actualité. On parle aujourd'hui beaucoup du féminisme, et aussi des valeurs républicaines. Je voudrais rappeler des réalités peut-être un peu oubliées mais qui permettent de commencer un inventaire de ces valeurs républicaines. Car il faut bien savoir de quoi l'on parle. Personne ne veut plus s'en souvenir, mais la Révolution française s'est faite contre les femmes. La République, c'est la revanche virile des hommes sur le monde des femmes, identifiées à l'Ancien régime, et rejetées notamment parce qu'on les considérait comme saturées de libertinage. C'est la revanche des mâles sur le pouvoir des femmes, pouvoir qu'elles exerçaient sur la langue, sur le goût, sur la politique, sur la littérature, et que dénonçait déjà Jean-Jacques Rousseau dans sa Lettre à d'Alembert sur les spectacles. Il y a là une constante: l'Ancien régime, que l'on présente aujourd'hui comme un régime de patriarcat, s'accommodait volontiers d'un pouvoir féminin qui n'est en rien l'apanage de la modernité. Ce que les sans-culottes reprochaient aux femmes, en fait, c'est à la fois d'avoir pris la place des hommes et d'avoir exercé un pouvoir. C'est cela qui va être le fil rouge de tous les procès faits à des femmes durant cette période : celui de Marie-Antoinette, celui de Charlotte Corday, celui de madame Roland, celui d'Olympe de Gouges...

Ce sont toujours les mêmes griefs qui leur sont faits. Pour la Convention, qui cherche à imposer un nouveau modèle politique placé sous le signe de la vertu, la femme c'est, je cite, le « dérèglement des mœurs » et, partant, du régime politique. A tel point que l'un des premiers actes, l'un des premiers décrets adoptés par les conventionnels, proposé par le citoyen Amard, a été de faire fermer des sociétés et des clubs de femmes. Et avec des motivations que j'ose à peine rapporter ici: « La constitution des femmes est mortelle pour les affaires publiques... La femme, c'est l'erreur et le désordre... » Voilà ce que dit la Convention qui fonde notre République. Il n'y avait donc rien de plus urgent, pour les conventionnels, que de renvoyer les femmes à leurs foyers.

Je ne miserais pas un liard aujourd'hui sur la pérennité de l'historiographie républicaine quand Mme Caroline De Haas et autres féministes se mêleront de la revisiter. Car la prochaine secousse à venir, elle est là ! Et c'en sera, croyez-moi, fini de la République des Jules ! Notamment du premier d'entre eux, peut-être le moins mauvais, le plus doué en tout cas, je veux parler de Jules Michelet. Il faut lire son livre Histoire de la Révolution Française. Il est évident que nos féministes ne l'ont pas ouvert, Vont-elles le découvrir? Michelet parle de « l'ennemi de la République ». Qui est-ce ? Qui fomenté l'œuvre des ténèbres ? Les femmes ! Les femmes alliées au parti-prêtre ! Je ne résiste pas au plaisir de vous lire une de ces pages de Michelet, qui vous permettra de mesurer la gravité de son cas, et peut-être, à l'issue de mon intervention, d'appeler un numéro vert pour signaler ce cas de maltraitance littéraire.

Je cite Michelet: « La femme, qu'est-ce encore ? Le lit. L'influence toute puissante des habitudes conjugales. La force invisible des soupirs et des pleurs sur l'oreiller. Ainsi dans chaque famille, dans chaque maison, la Contre-Revolution avait un prédicateur ardent, zélé, infatigable. Nullement suspect, sincère, naïvement passionné, qui pleurait, souffrait, ne disait pas une parole qui ne fût ou ne parut un éclat du cœur brisé. Force immense, vraiment invincible ; à mesure que la Révolution, provoquée par les résistances, était obligée de frapper un coup, elle en

recevait un autre : la réaction des pleurs, le soupir, les sanglots, le cri de la femme, plus perçant que le poignard. Peu à peu, le malheur immense commença à révéler ce cruel divorce : la femme devenait l'obstacle et la contradiction du progrès révolutionnaire que demandait le mari. »Voilà ce qu'a écrit Michelet !

À ceux qui penseraient que ces événements sont bien lointains, je voudrais rappeler, puisque nous faisons toujours cet inventaire des valeurs républicaines, qu'il m'a été donné de consacrer deux gros livres à l'histoire des mœurs sous l'Occupation – 1940-1945, années érotiques² – qui m'a demandé quatre années de recherches. On y voit que 1944, grand moment de restauration républicaine, n'a rien à envier à 1793 ! Cette restauration républicaine s'est accompagnée d'une révolution masculine, destinée à renationaliser symboliquement le corps des femmes qui ont fauté : par la tonte, ou le marquage du corps. Symboliquement, la République réaffirme sa propriété du corps féminin. C'est-à-dire le rétablissement du contrôle social des hommes, père, frère, mari, sur la sexualité des femmes, – les estimations les plus sérieuses parlent de cinquante mille femmes tondues – coupables d'avoir, avec trente ans d'avance, appliqué le slogan du MLF: « Mon corps m'appartient ». Certes, elles en ont fait profiter, avec une grande libéralité, l'armée d'occupation, mais enfin, c'est exactement ce que nous proposent les Lumières. Il y a là un sujet beaucoup plus profond auquel il faudrait consacrer une étude sérieuse : depuis que l'homme est propriétaire de sa vie et de son corps, on a assisté à une désacralisation, une destitution de la vie et du corps. De là ont découlé les génocides, l'avortement et aujourd'hui l'euthanasie.

Les relations entre les femmes et la République ont connu, il est vrai, des périodes diverses et contrastées. Mais jusqu'à cette période, elles étaient ce que je viens de décrire. C'est pour cela que, sans m'appesantir sur le sujet, je veux faire remarquer qu'en 1944, l'attribution du droit de vote aux femmes n'a été que l'arbre qui cache la forêt : au même moment, près de 100 000 femmes ont été traduites

² Albin Michel, 2 volumes, 2008-2009.

devant les Chambres civiques pour des faits de natures très diverses-mais, en gros, le seul reproche qui leur était fait, c'était d'être les épouses de gens accusés à tort ou à raison de collaboration. C'est à ce seul titre qu'elles se voyaient traduites devant les chambres civiques. Au moment même où on leur accordait le droit de vote ! Il y a là une contradiction qui n'a jamais été résolue, dont on n'a même jamais perçu la profondeur et la gravité.

La démocratie Potemkine ou le triomphe du petit nombre

Cette parenthèse fermée, est-ce que la République se montre plus inclusive aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé? On vient de voir ce qu'elle fut: suffrage censitaire, exclusion des pauvres, des ouvriers, des femmes... Le juriste allemand Carl Schmitt disait que « le mythe de la représentation du peuple supprime le peuple, comme l'individualisme supprime l'individu. » Nous y sommes. C'est exactement la situation que nous vivons. C'est ce à quoi nous assistons avec la combinaison du scrutin majoritaire et de l'explosion de l'abstention depuis une vingtaine d'années. La participation électorale ne cesse de décroître et cela aboutit à quoi ? Si l'on excepte la seule élection présidentielle, où le taux de participation reste supérieur à 80%, toutes les autres élections sont l'objet d'une désaffection croissante. Plus de 60% aux européennes, près de 60 % aux législatives. Même les municipales, qui résistent mieux, sont sujettes à ce reflux. Pour ces élections intermédiaires, ne vont voter, en réalité, que les « inclus », », les « insiders », les « bobos », les fonctionnaires, les retraités, ceux qui, à un titre ou à un autre, sont solidaires du système, soit qu'ils en profitent, soit que leur intérêt les y conduise. Autrement dit, on assiste au rétablissement de facto d'un suffrage censitaire, sans qu'il soit besoin de l'inscrire dans la loi. C'est ainsi que les choses se passent.

Rappelons les chiffres des élections présidentielle et législatives de 2017, qui sont à l'origine du phénomène Macron. Celui-ci, au premier tour, mobilise 23% des votants, soit 15% des inscrits. Avec quoi il va être

élu et obtenir la majorité absolue aux élections législatives qui suivent. A la présidentielle, Mélenchon, Marine Le Pen et Dupont-Aignan représentaient 45 % des voix. Et aux législatives, les trois additionnés obtenaient 27 députés, soit 4% de la représentation nationale : 45 % des voix à la présidentielle et 4% de la représentation additionnés nationale à l'Assemblée !³

Notre démocratie ne consacre plus la loi du nombre, elle consacre la loi du petit nombre. Ce n'est plus qu'un décor. Une démocratie Potemkine. Un rituel qu'utilise la classe dirigeante pour asseoir son pouvoir et lui donner une apparence légale. Notre démocratie consacre l'avènement de ce que le politologue Georges Burdeau appelait la « démocratie gouvernée », c'est-à-dire un régime fondé sur la délégation de souveraineté à une petite minorité (les minorités sont toujours petites !), à une assemblée qui n'est « représentative » que nominalement. A l'opposé de ce que pourrait être démocratie gouvernante, c'est-à-dire une démocratie qui associerait le peuple à la décision politique, par le référendum ou d'autres moyens.

Cette dénaturation de la démocratie correspond tout à fait à la définition qu'en donnait Paul Valéry : « l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde »! N'importe quel autre mode de scrutin, y compris le tirage au sort, c'est-à-dire le retour aux origines de la démocratie athénienne, permettrait de redonner au peuple le sentiment qu'il participe, ou est, pour le moins, associé au gouvernement de la Cité. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. On comprend que l'usage abusif qui est fait actuellement du mot « démocratie » aboutit à ce qu'il recouvre très exactement le contraire de ce qu'il énonce. Par une extraordinaire antiphrase, il désigne la privatisation des instruments de gouvernement par une minorité résolue à imposer sa loi au plus grand nombre, en excluant le peuple du processus de décision.

³ En 2022, la situation évoluera, mais rappelons que le « phénomène Macron » inattendu n'a pu éclore depuis 2017 qu'à l'occasion de l'élimination-surprise – encore que savamment organisée – de François Fillon (ndlr).

Ils ont si bien assimilé Tocqueville que, pour eux, laisser s'exprimer la volonté populaire ne peut qu'aboutir à maltraiter les minorités. Mais il y a minorités et minorités, et on sait ce que recouvre, aujourd'hui, la réalité sociologique des minorités et privilégiées.

C'est la raison pour laquelle la classe dirigeante n'obéit qu'à un seul impératif, un impératif sacré : se protéger de la volonté de la majorité en organisant le suffrage universel d'une manière qui permette de manipuler le corps électoral. Napoléon disait à Fouché : « Supprimez tous les journaux, mais, en tête du décret qui les supprimera, mettez six pages de considérations libérales sur les principes. » C'est ça, la post-démocratie. On n'affirme les principes que pour mieux les fouler aux pieds. On les proclame d'autant plus sacrés qu'on a la ferme résolution de ne pas les mettre en œuvre. Se voit ainsi aboli l'antique principe né au temps de la cité grecque qui voulait que la politique soit déterminée par l'accord de la majorité.

La majorité n'est plus une réalité arithmétique, c'est un concept politique résultant de l'application truquée et tronquée du scrutin majoritaire. Du principe majoritaire. Le poète anglais Coleridge disait que le vote est « une suspension provisoire de l'incrédulité ». C'est exactement cela. Il y a de la naïveté dans l'acte de voter : « Peut-être que ça va servir à quelque chose ? » Coleridge ajoutait : « Voter, d'une certaine manière, c'est croire au miracle ». S'il y a de moins en moins de Français pour voter, c'est bien qu'il y a de moins en moins de Français pour croire au miracle, pour croire à l'avènement d'un bon gouvernement, au seul service du bien commun.

Mais, paradoxe, la raréfaction des électeurs rejoint l'intérêt des élites dirigeantes : elles préfèrent voir le peuple rester chez lui le jour du vote, son mécontentement risquant de le pousser à « mal » voter... C'est ainsi que le slogan de mai 68 « Élections, piège à cons » est aujourd'hui la chose du monde la mieux partagée, à la fois par la France d'en bas qui sait que cela ne sert à rien, et par celle d'en haut qui ne veut pas risquer de

voir remis en cause ses privilèges, ses prérogatives et la politique qu'elle entend mener.

Soutenir que la République n'a pas accouché de la démocratie, mais l'a détournée, empêchée d'éclore, ne relève nullement de la polémique. C'est un constat imposé par l'histoire

Que recouvre aujourd'hui le mot République ?

A ce stade, la question qui vient naturellement à l'esprit est : « Qu'est-ce que la République aujourd'hui ? » On vient de voir ce qu'elle été, mais qu'est-elle devenue ? Depuis la vague terroriste, il est d'usage commun, dans les médias et dans les décisions publiques, d'exalter les « valeurs de la République ». Et de présenter lesdites valeurs républicaines comme l'antithèse absolue du fanatisme islamiste, son unique antidote possible.

Comme si le promoteur du rasoir national en 1793, comme si les organisateurs de la Terreur révolutionnaire avaient obéi à des motivations radicalement différentes de celles des sectateurs de Daesh et autres adeptes de la décollation ! Comme si l'implacable machine de terrorisme d'Etat qui s'est mise en place en 1793 n'avait pas servi de matrice et de modèle à toutes les entreprises totalitaires des siècles suivants, Lénine se référant abondamment à Robespierre dans ses discours. Comme s'il avait fallu attendre l'été 2016 et l'assassinat du Père Hamel, en France, pour voir des prêtres innocents égorgés devant leur autel. Et il fallut que le sectarisme le dispute à l'ignorance à un niveau rarement atteint pour que celui qui nous a tenu lieu de Président de la République durant cinq ans, j'ai nommé François Hollande, ait osé dire, après l'égorgement de ce prêtre, dans un mélange de bassesse et de médiocrité inédit : « Attaquer une église, tuer un prêtre, c'est profaner la République ! » Dans ce cas, M. Hollande, dès les trois premières années son existence, n'a cessé de s'auto-profaner, en expulsant, déportant, guillotinant des prêtres par milliers dans l'objectif assumé, revendiqué même, d'asseoir son emprise sur les esprits.

Car tel était bien l'enjeu : créer une religion séculière. Une religion d'Etat qui réponde à ce besoin de croire qui n'est en rien une étape dans l'histoire de l'homme, mais un élément structurant de la conscience humaine. En deux siècles, on a eu droit à peu près à tout : le culte de l'Etre suprême, la théophilanthropie, Auguste Comte voulant ériger une statue de l'Humanité au maître-autel de Notre-Dame, Victor Hugo, adepte de l'occultisme, qui faisait tourner les tables pour convoquer les esprits... Chacun illustre à sa manière et avec obstination le mot fabuleux prêté à Chesterton : « Quand on cesse de croire en Dieu, ce n'est pas pour croire en rien, c'est pour croire en n'importe quoi ! » Mais en deux cents ans, la République n'est pas parvenue à créer un appareil symbolique capable de prendre en charge le besoin d'absolu qui existe à des degrés divers en chacun de nous. L'homme est un animal religieux qui a besoin de sacré et, en deux siècles, la République n'a pas réussi à créer un sacré républicain ! On l'a vu encore à l'occasion des obsèques de Johnny Halliday en décembre 2017. Aussi déchristianisée que soit la France, au seuil de la mort, c'est l'Eglise qui conserve le monopole de l'accompagnement spirituel. Elle seule est alors apte à créer du sens. C'est la dernière instance pourvoyeuse de sens, , avec ce qu'il lui reste de liturgie, de décorum... Il n'y a que cela pour « faire sens ». Et si la modernité est une vaste tentative de destruction et d'annulation du sens, ce qu'il reste de l'Eglise s'inscrit en faux contre cette entreprise démiurgique.

C'est là que l'on voit ressurgir, non pas ce qu'Olivier Todd appelle le « catholicisme zombie », mais les racines chrétiennes de la France. Même si cela représente aujourd'hui quelque chose de culturellement très confus et diffus, cela existe toujours. Tandis que la République, elle, n'a rien à proposer. Il n'y a pas de sacré républicain. Alors même que la pratique religieuse s'est effondrée dans notre pays, face à la mort, l'instance pourvoyeuse de sens demeure l'Eglise. Il est de bon ton, dans certains milieux de pratiquer un syncrétisme prudent, en s'abritant derrière la célèbre phrase de l'historien Marc Bloch dans L'étrange

défaite : « Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'histoire de France, ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims; ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération ». En confidence, je ne me sens pas Français selon les critères de Marc Bloch, car je n'ai jamais vibré à la fête de la Fédération. Je partage sur ce point le sentiment de l'évêque d'Autun, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, requis pour la célébrer le 14 juillet 1790, et qui montant à l'autel accompagné de La Fayette, s'est tourné vers lui pour lui glisser : « Par pitié, ne me faites pas rire ! »

Que recouvre aujourd'hui le mot « République » ? Dans la novlangue politico-médiatique, c'est devenu un mot-abyme, un mot qui permet d'ensevelir et faire disparaître d'autres mots tels la France, la nation, la patrie, etc. Née d'un mouvement d'affirmation nationale, la République est réduite aujourd'hui à son statut d'image ne servant qu'à exprimer quelques principes très vagues et très généraux. C'est ce que le philosophe allemand Jürgen Habermas appelle le « patriotisme constitutionnel ». C'est-à-dire le patriotisme sans patrie, purgé de toute référence à l'histoire de France, de tout lien avec notre patrimoine historique, débarrassé de tout affect culturel. Cette République, leur République, n'est qu'une pure abstraction, ouverte à n'importe quoi, n'importe qui. Sa valeur suprême, c'est l'ouverture, par opposition à la nation dont la référence à la naissance contrevient à cet universalisme abstrait. Leur République, c'est une absence, ouverte uniquement à la présence de l'autre, du tout autre. Au fond, pour ces républicains-là, la France n'est plus qu'un espace juridique et administratif, se définissant simplement par les droits de l'homme, et prioritairement les droits de l'homme déraciné, de l'homme migrant •

ACTUALITÉ RELIGIEUSE

La voyante d'Akita rappelée à Dieu ce 15 août 2024

Agnès Sasagawa Katsuko est née en 1931 dans une famille traditionnelle japonaise. A 19 ans, elle se retrouva paralysée à cause d'une opération ratée de l'appendicite qui entrainera 20 autres interventions chirurgicales. Au contact d'une infirmière, elle découvre alors le catholicisme et demande à recevoir le baptême.

En 1956, son état s'aggrave et elle tombe dans le coma. Des religieuses envoient alors de l'eau de Lourdes. Lorsqu'on lui en fait avaler quelques gouttes, elle reprend connaissance et sa paralysie disparaît progressivement. Dès lors, elle devient catéchiste dans sa paroisse.

Malgré sa surdité presque complète depuis ses problèmes de santé, elle intègre en 1969 l'institut des Servantes de l'Eucharistie au couvent d'Akita, un institut séculier dans lequel on peut mener une vie consacrée tout en restant présent dans le monde. C'est Mgr Itô lui-même, conseiller d'Agnès, qui a fondé cet institut séculier.

Agnès est chargée d'assurer la garde de l'Eglise de Myôko. Elle enseigne également le catéchisme. Mais le vendredi 16 mars 1973, elle devient soudain totalement sourde. Elle apprend alors à lire sur les lèvres de ses interlocuteurs. Cependant, trop fatiguée et handicapée pour continuer une vie active dans l'Eglise de Myôkô, elle est admise à venir habiter au couvent de Yuzawadaï, dans un lieu retiré et tranquille. Elle y arrive le 12 mai 1973, accueillie par les cinq religieuses de la communauté. C'est là que Notre Dame, dès le mois suivant, délivre son message au monde et que la statue de Notre Dame de tous les peuples verse des larmes à 101 reprises.

Sœur Agnès guérit partiellement de sa surdité le 13 octobre 1974 puis totalement le 30 mai 1982 . Plus tard elle est victime d'une paralysie qui la laisse grabataire, mais elle reste « dans une paix profonde ». Elle décède le 15 août 2024.

Voici les trois Messages de « Notre-Dame d'Akita » dans ses Apparitions au Japon de 1973 à 1981 et dont la statue représentant la Très Sainte Vierge Marie pleurera 101 fois du 4 janvier 1975 au 15 septembre 1981. Ses Apparitions et ses Lacrymations ont été reconnues officiellement à Pâques en 1984 par Mgr Jean Itô, Évêque de Niigata et témoin de quatre de ces Lacrymations, et approuvées par le Pape Benoît XVI en Juin 1988 comme « fiables et dignes de foi »

Le 12 juin 1973, entrant dans la Chapelle de la Communauté, Soeur Agnès (Katsuko Sasagawa) est frappée de voir un rayonnement extraordinaire émaner du Tabernacle ; les deux jours suivants, un phénomène semblable se reproduit, à ses seuls yeux, et elle n'en parle qu'à sa Supérieure. Soeur Agnès reçoit ensuite un Stigmate sanglant à la main gauche, qui ne disparaîtra définitivement qu'en septembre 1973.

Les trois Messages de « Notre-Dame d'Akita » :

– Le premier Message du 6 juillet 1973 de Notre Dame d'Akita fut un appel à la prière et au sacrifice pour la gloire du Père et le salut des âmes : la Sainte Vierge s'adresse à Soeur Agnès sur le ton de la confiance, la statue de la chapelle, tout de bois qu'elle soit, s'enquiert de la santé de « sa petite novice », lui demande de prier pour le Pape, les Evêques et les Prêtres, et lui promet la guérison de sa surdité, qui se produira en effet neuf ans plus tard. Une plaie qui saigne est apparu sur la main droite de la statue en bois de Notre-Dame d'Akita dans la Chapelle. D'autres jours, le Visage de la statue de Marie saignait : « Cet écoulement de sang est significatif, il sera versé pour la conversion des hommes et en réparation des péchés. La dévotion au Sacré-Cœur ajoutée à la dévotion au Précieux Sang ».

– Le deuxième Message du 3 août 1973 de Notre Dame d'Akita a été pour la prière, la pénitence et de courageux sacrifices pour adoucir la colère du Père : la Sainte Vierge demande des consolateurs pour son Fils, qui fassent réparation dans une vie pauvre et humble ; « sans trop vous attacher à la forme, soyez fidèles et fervents à la prière pour consoler le

Maître ». « Ces trois clous sont la pauvreté, la chasteté et l'obéissance ; le fondement est l'obéissance ». À compter du 20 Septembre 1973, la statue de Notre Dame d'Akita a commencé à transpirer de la Face aux Pieds. Des larmes commencèrent à couler sur le Visage. En outre, une odeur très agréable était ressentie dans la Chapelle. Cela s'est produit plusieurs fois en présence d'autres, y compris de l'Évêque, Mgr Jean Itô, Évêque de Niigata. En tout, Notre Dame d'Akita pleura un total de 101 fois.

– Le troisième Message du 13 octobre 1973 de Notre Dame d'Akita : « Comme Je vous l'ai dit, si les hommes ne se repentent pas et ne s'amendent pas par eux-mêmes, le Père infligera un châtement terrible à toute l'humanité. Ce sera un châtement plus grand que le déluge, comme on n'aura jamais vu avant. Un feu tombera du ciel et va faire disparaître une grande partie de l'humanité, les bons comme les mauvais, n'épargnant ni les prêtres ni les fidèles. Les survivants se trouveront si désolés qu'ils envieront les morts. Les seules armes qui vous resteront, seront le Rosaire et le Signe laissé par mon Fils. Chaque jour, récitez les prières du Rosaire. Avec le Rosaire, priez pour le Pape, les Évêques et les Prêtres. Le travail du diable s'infiltrera même dans l'Église de manière que l'on verra des Cardinaux s'opposer à des Cardinaux, et des Evêques contre d'autres Evêques. Les Prêtres qui me vénèrent, seront méprisés et combattus par leurs Confrères. L'Église et les autels seront saccagés. L'Église sera pleine de ceux qui acceptent des compromissions et le démon pressera de nombreux Prêtres et des âmes consacrées à quitter le service du Seigneur. « Le démon va faire rage en particulier contre les âmes consacrées à Dieu. La pensée de la perte de tant d'âmes est la cause de ma tristesse. Si les péchés augmentent en nombre et en gravité, il ne sera plus question de pardon pour eux ». « Parle avec courage à ton supérieur, il saura encourager chacune d'entre vous à prier et à accomplir des œuvres de réparation ». Une seule arme : le Rosaire !

A partir de ce moment commence une série de diverses manifestations surnaturelles : songes prémonitoires, attaques du démon,

altérations variées de la statue de la Sainte Vierge d'Akita. Celle-ci pleurera 101 fois du 4 janvier 1975 au 15 septembre 1981.

En 1988, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, conforte Mgr Jean Shojiro Ito dans sa décision en reconnaissant officiellement les événements d'Akita comme authentiques, ainsi que les messages « donnés par la Vierge ».

HOMÉLIE

“Ses oreilles s’ouvrirent, sa langue se délia et il parlait correctement” (Mc 7,35)

23° Année B ou 11° après la Pentecôte.

Sermons de Saint Jean Baptiste Marie Vianney, Curé d'Ars, II, Éd. Ste Jeanne d'Arc, 1982, p. 416.434-435

Qu’il serait à désirer, mes frères, que l’on pût dire de chacun de nous ce que l’Évangile dit de ce muet que Jésus guérit, qu’il parlait très bien. Hélas ! Mes frères, ne pourrait-on pas, au contraire, nous reprocher que nous parlons presque toujours mal, surtout lorsque nous parlons de notre prochain.

Quelle est, en effet, la conduite de la plupart des chrétiens de nos jours ? La voici. Critiquer, censurer, noircir et condamner ce que fait et dit le prochain : voilà de tous les vices le plus commun, le plus universellement répandu, et, peut-être, le plus mauvais de tous. Vice que l’on ne pourra jamais assez détester, vice qui a les suites les plus funestes, qui porte partout le trouble et la désolation.

Ah ! plutôt à Dieu, de me donner un de ces charbons dont l’ange se servit pour purifier les lèvres du prophète Isaïe (cf. Is 6, 6-7), afin d’en purifier la langue de tous les hommes ! Oh ! que de maux l’on bannirait de dessus la terre, si l’on pouvait en chasser la médisance ! Puissé-je, mes frères, vous en donner tant d’horreur, que vous ayez le bonheur de vous en corriger pour toujours ! [...]

Je finis en disant que, non seulement, il est mal fait de médire et de calomnier, mais encore d'écouter la médisance et la calomnie avec plaisir ; car si personne n'écoutait, il n'y aurait pas de médisants. (...) Disons souvent : "Mon Dieu, faites-moi la grâce de me connaître tel que je suis." Heureux ! mille fois heureux, celui qui ne se servira de sa langue que pour demander à Dieu le pardon de ses péchés et chanter ses louanges ! [...]

CHRÉTIENS EN SOCIÉTÉ

Écologisme : un nouveau dogme moral ?

Dans son dernier livre, [*Mythes et Légendes écologistes*, Ed. de l'Artilleur, 250 p. 20€ (de lecture très aisée)] Benoît Rittaud, président de 'l'Association des climatologistes' relève la confusion de certains scientifiques entre le vrai et le bien et l'élaboration d'une psychose collective. • Entretien accordé à Marguerite Aubry dans l'Homme Nouveau 1813 du 24 août 2024

I « Tout indique pourtant que la fin du monde environnementale n'est pas pour demain. Les données disponibles montrent que d'une manière générale les choses s'améliorent, et ce de façon vérifiable. »
Votre livre va à contre-courant du discours catastrophiste sur la crise climatique. Comment expliquer votre optimisme ?

Le climat est quelque chose de complexe : on devrait plutôt parler des climats tant il en existe de différents, ne serait-ce qu'en France. Chacun est composé de multiples données, avec des courbes dans tous les sens. Pour savoir si nous avons affaire à une crise climatique, il faut observer une évolution dans tous les domaines. Or la nature n'a jamais été une chose bien réglée : elle évolue en permanence, chaque donnée va dans un sens différent.

Pour donner un exemple précis, on alertait il y a dix ans sur le fait que la banquise allait fondre entièrement. Puis la fonte s'est arrêtée : la

banquise est stable aujourd'hui. Lorsque l'on compare ce qui nous était annoncé avec ce qui s'est vraiment passé, on devient plutôt optimiste et on regarde avec recul les nouvelles annonces.

Il est facile de mettre tous nos malheurs sur le dos du changement climatique, et de monter en épingle chaque fait divers météorologique en l'imputant à l'homme. Pourtant, un réchauffement modéré peut être profitable en certains endroits. Par exemple, c'est grâce à l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère provoquée par les activités industrielles que la surface verte de notre planète augmente.

I D'où vient alors cette crainte de la catastrophe écologique ?

Les facteurs sont nombreux. Ils sont à l'échelle de notre civilisation occidentale judéo-chrétienne – les autres s'y intéressent beaucoup moins. Il s'agit sans doute d'une maladie civilisationnelle, une psychose collective que l'on comprendra mieux une fois terminée. Je donnerai toutefois deux pistes pour comprendre cette peur climatique. D'abord, j'y vois un nouveau mode d'expression de l'éternelle culpabilité chrétienne. L'Occident déchristianisé recycle – sans mauvais jeu de mots – certains schémas de pensée chrétiens : nous devons faire pénitence pour retrouver le paradis perdu après avoir croqué la pomme de la révolution industrielle. Le réchauffement climatique joue le rôle d'une justice immanente qui punit l'homme par là où il a péché. On a là affaire à une sorte de christianisme sans Dieu, avec une planète Terre qui lui sert de substitut.

Un autre aspect réside dans l'histoire de ces dernières décennies. C'est la guerre froide qui a imprimé en nous l'idée d'une possible catastrophe globale, la guerre atomique, conjointement aux premières angoisses écologiques : pollution, épuisement des ressources, surpopulation. Au moment où la Terre a pu être vue en entier depuis l'espace, l'humain s'est lui-même perçu comme surpuissant et indigne de sa puissance.

I C'est ainsi que vous en arrivez à qualifier le « dérèglement climatique » de mythe...

La crise climatique est une croyance qui ne repose pas sur une vraie connaissance. Preuve en est que les solutions à ce dérèglement n'ont pas de sens, car elles ne sont pas faites pour être appliquées. De la même manière qu'on ne croit pas vraiment à l'existence du problème, on ne croit pas vraiment aux solutions, car celles-ci relèvent aussi du domaine mythique. Ce qui serait le plus proche de vraies solutions un peu efficaces n'est pas suivi, comme dans le cas du nucléaire qui, jusqu'à une période extrêmement récente, faisait aussi peur que la crise qu'il pouvait pourtant largement contribuer à résoudre.

La pensée mythique ne s'intéresse pas au monde réel, et ne se soucie pas de cohérence. D'ailleurs, dès que d'autres préoccupations prennent le dessus, on ne parle plus d'écologie.

I L'écologisme tendrait donc à dicter une conduite ? Vous parlez de confusion entre la science et la morale...

C'est ce que j'appelle les « théorèmes éthiques ». Dans cette question d'écologisme, on a affaire à un domaine où il ne s'agit pas tant de décrire que de prescrire. C'est à mon sens une très mauvaise idée, car la science n'est pas faite pour dicter une morale mais pour comprendre le monde, et elle change souvent d'avis. Elle peut nous mettre face aux conséquences de nos choix, mais la décision nous revient. La science ne doit pas devenir un instrument de censure, car le Vrai et le Bien sont deux choses absolument distinctes.

Quand les scientifiques se mêlent de morale, c'est toujours une catastrophe. Tous les chercheurs savent bien combien il faut beaucoup d'efforts et de rigueur pour arriver à la vérité. Or si nous prétendons mettre notre science au service de notre idée du Bien aux dépens du Vrai, le travail se fait vite moins rigoureux et entaché de biais, produisant ainsi une moins bonne science.

Le scientifique est compétent dans son domaine, mais il n'a pas une meilleure moralité que n'importe qui. N'étant pas formé pour savoir où sont le bien et le mal, il peut facilement se laisser entraîner par les idées à la mode. C'est d'autant plus vrai à notre époque de grande spécialisation, loin des savants cultivés des siècles passés.

I Quelle est la place du progressisme dans la mythologie écologique ?

Ce qu'on appelle progressisme aujourd'hui n'est plus tout à fait lié à l'idée historique de progrès. Il s'agit désormais de considérations sociales, le récit du progrès technique socialement et économiquement émancipateur ayant cédé la place. L'écologisme accompagne ce mouvement qui substitue le progrès social au progrès technique et refuse a priori que le second puisse résoudre les problèmes d'environnement. C'est une position de principe. La cible de l'écologisme contemporain est la modernité technique et technologique, avec la nature comme prétexte.

Pourtant, comme je le disais plus haut, la science ne fixe pas le bien et le mal. On a toujours le choix de ce qu'on fait d'un outil. Être favorable au progrès technologique n'implique pas de considérer la question morale comme indifférente. Le problème, c'est que l'écologisme ne se contente pas de dire qu'il faut faire attention : à partir d'une cause tout à fait raisonnable, il nous fait dériver vers une angoisse irrationnelle de l'avenir.

I Selon vous, la richesse et le progrès sont-ils la voie la plus sûre vers la préservation des milieux naturels ?

De façon générale, oui. Les pays les plus écologiques sont aussi les plus développés. Il faut avoir de quoi se nourrir correctement avant de pouvoir s'occuper de pollution. Il n'est d'ailleurs pas difficile de savoir que l'écologie est le dernier des soucis des pays peu développés. Lorsque leur développement se poursuit, toutes les sociétés se préoccupent davantage de ses conséquences négatives. L'écologisme voudrait un retour à

l'économie de subsistance que personne ne souhaite réellement, alors que la vraie solution est d'aider au développement de tous, qui conduira naturellement à une meilleure prise en compte de l'environnement.

NOTRE HISTOIRE

Un aspect peu connu de la 'Bataille de la Marne' de sept. 1914

Le Courrier de la Manche, 9 janvier 1917

Le 3 janvier 1915 un prêtre allemand blessé et fait prisonnier à la bataille de la Marne, est mort dans une infirmerie française où se trouvaient des religieuses.

Avant de rendre l'âme, il a eu le temps et la force de leur dire :
"Comme soldat, je devrais garder le silence, mais comme prêtre, je crois devoir dire ce que j'ai vu. Pendant la bataille de la Marne, nous étions surpris d'être refoulés, car nous étions légion comparés aux Français et nous comptions bien arriver à Paris. Mais nous vîmes la Sainte Vierge toute habillée de blanc avec une ceinture bleue, inclinée vers Paris... elle nous tournait le dos et de la main droite, semblait nous repousser... Cela je l'ai vu et un grand nombre des nôtres aussi."

✪ ✪ ✪

Dans les jours qui ont suivi, deux officiers allemands, prisonniers comme le prêtre, et blessés eux aussi, entraient dans une infirmerie française de la Croix-Rouge. Une infirmière parlant allemand les accompagnait. Quand ils entrèrent dans une salle où se trouvait une statue de Notre-Dame de Lourdes, ils regardèrent et s'écrièrent : *"Oh ! La Vierge de la Marne !"*

✪ ✪ ✪

Une religieuse qui soignait les blessés à Issy-les-Moulineaux, écrit un peu plus tard à propos du même fait : *"C'était après la bataille de la Marne. Parmi les blessés soignés à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux, se trouvait un Allemand très grièvement atteint et jugé perdu. Le jour où il reçut l'extrême-onction, il dit aux infirmiers : « Si j'étais sur le front, je*

serais fusillé, car défense a été faite de raconter, sous peine de mort, ce que je vais vous dire : vous avez été étonnés de notre recul si subit quand nous sommes arrivés aux portes de Paris. Nous n'avons pas pu aller plus loin, une Vierge se tenait devant nous, les bras étendus, nous repoussant chaque fois que nous avions l'ordre d'avancer. Pendant plusieurs jours, nous ne savions pas si c'était une de vos saintes nationales, Geneviève ou Jeanne d'Arc. Après, nous avons compris que c'était la Sainte Vierge qui nous clouait sur place. Le 8 septembre, Elle nous repoussa avec tant de force, que tous, comme un seul homme, nous nous sommes enfuis. Ce que je vous dis, vous l'entendrez sans doute redire plus tard, car nous sommes peut-être 100 000 hommes à l'avoir vue."

PRIÈRE

Litanies de l'Ange gardien

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Trinité Sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.

Sainte Marie, Reine des Anges, **priez pour nous.**

Saint Joseph, époux virginal de la reine des Anges.

Saint Ange, qui êtes mon gardien,

Saint Ange, que je révère comme mon prince,

Saint Ange, qui m'avertissez si charitablement,

Saint Ange, qui me donnez de sages conseils,

Saint Ange, mon zélé protecteur,

Saint Ange, qui pourvoyez à mes besoins,

Saint Ange, qui m'aimez tendrement,
Saint Ange, mon consolateur,
Saint Ange, qui m'instruisez de mes devoirs,
Saint Ange, mon bon pasteur,
Saint Ange, témoin de toutes mes actions,
Saint Ange, qui me secourez en toute rencontre,
Saint Ange, qui veillez continuellement à ma garde,
Saint Ange, qui me secondez dans toutes mes entreprises,
Saint Ange, qui intercédez pour moi,
Saint Ange, qui me portez dans vos mains,
Saint Ange, qui me dirigez dans toutes mes voies,
Saint Ange, qui présidez à toutes mes actions,
Saint Ange, mon charitable défenseur,
Saint Ange, qui me conduisez avec sagesse,
Saint Ange, qui me mettez à l'abri des dangers,
Saint Ange, qui m'enseigniez les vérités du salut,
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous,
Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous,
Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

V. Priez pour nous, Saints Anges gardiens,

R. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Prions

Dieu tout-puissant et éternel, qui par un effet de votre ineffable bonté, nous avez donné à tous un Ange gardien, faites que j'aie pour celui que vous m'avez accordé dans votre miséricorde tant de respect et d'amour que, aidé par les dons de votre grâce et par son secours, je mérite d'aller dans la céleste patrie vous contempler avec lui dans l'éclat de votre gloire. Par Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il